

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article221>

La grève continue à l'aéroport PÃ´le CaraÃ´bes

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : samedi 31 mars 2007

Mis à jour le : lundi 30 juin 2008

UGTG.org

Nous, travailleurs dans les entreprises TOP ONE SÃ retÃ aÃ orienne et TOP ONE SÃ curitÃ privÃ e, sommes en grève depuis sept (8) jours à l'âEurosaÃ roport Pâle Caraïbe de Guadeloupe. Huit (8) jours de grève pour des revendications relevant exclusivement de l'âEurosa application du Droit du travail :

1. Mise en conformitÃ des avenants au contrat de Travail (article L.122.12 du Code du Travail)
2. Mise aux normes rÃ glementaires des fiches de paie (article R.143.2 du Code du Travail) ;
3. Affichage du planning de travail (article L.620.2 du Code du Travail) ;
4. Mise en place des NAO (article L.132.27 du Code du Travail) ;
5. Application de la Convention Collective 3196 (article L.135.2 du Code du Travail) ;
6. RÃ gularisation des heures supplÃ mentaires conformÃ ment à la IÃ gislation (article L.212.5 du Code du Travail) ;
7. Reconnaissance IÃ gale des reprÃ sentants des salariÃ s (DP, DS, CEâEurosi) (articles L.425.1 et L.482.1 du Code du Travail).

[\[{JPEG} \]](#) **G. DRINKORN, le directeur de ces deux sociÃ tÃ s, au-delÃ de sa position de dÃ linquant par rapport à la IÃ gislation du Travail, affiche son total mÃ pris à l'âEurosa ensemble des travailleurs.**

InconsÃ quent lors des rÃ unions de nÃ gociations, il sâEurosa illustre constamment en adolescent pubÃ re pour exprimer ses sauts dâEurosa humeur.

ColÃ rique et imprÃ visible, il dÃ montre ses limites et ses inaptitudes à pouvoir nÃ gocier avec les travailleurs, les revendications posÃ es.

Voici donc l'âEurosa interlocuteur, patron de son Ã tat, qui prÃ tend conduire une entreprise de + de 100 salariÃ s, et qui rÃ pond à un marchÃ de prÃ s de 8Millions dâEurosa euros.

Voici IÃ , un individu qui à chaque 5mn, revient systÃ matiquement sur sa position, sur sa parole, sur ses Ã crits et qui par ailleurs exige en retour, la confiance des travailleurs. Qui nâEurosa de cesse de renvoyer les rendez-vous de nÃ gociations, prÃ textant des raisons les plus fallacieuses du monde.

CâEurosa est bien dans ces conditions justement que nous lui avons proposÃ lors de la derniÃ re rÃ union du vendredi 30 Mars 2007, avec l'âEurosa appui des inspecteurs du Travail, de prendre un engagement Ã crit pour les dix (10) premiers points de revendications sur lesquels nous Ã tions dÃ jÃ dâEurosa accord. AprÃ s lui avoir expliquer que l'âEurosa avantage dâEurosa une telle dÃ marche est de garantir aux deux parties de na pas revenir intempestivement sur les accords dÃ jÃ acquis. Bien entendu, Ã tant animÃ de plein de mauvaise foi, câEurosa est tout naturellement que G. DRINKORN, refuse de se comporter en adulte responsable.

Si nous sommes en grève aujourdâEurosa hui, câEurosa est bien parce que nous avons des revendications

Ãgites, fondÃes en Droit, et pour lesquelles nous sommes dÃterminÃs Ã obtenir entiÃre satisfaction.

Par consÃquent, il faut que G. DRINKORN, sache qu'Ãil ne pourra Ãternellement faire son Ã« enfant gatÃ Ã ». Que l'ÃirresponsabilitÃ de ses Ã« maman et papa Ã » a une limite, vis-Ã- vis du fonctionnement de l'ÃaÃoport par l'Ãutilisation des mÃthodes non conformes aux rÃgles de sÃretÃ et de sÃcuritÃ.

Nous travailleurs, en grÃve Ã TOP ONE SÃ retÃ aÃrienne et TOP ONE SÃcuritÃ privÃe, doutant Ã an balan, poursuivrons la grÃve jusqu'Ã ce que G. DRINKORN, retrouve ses esprits et revienne Ã la table des nÃgociations pour signer un PROTOCOLE D'ÃACCORD DE FIN DE CONFLIT.

Ansam ansam nou kÃ gouvÃ ...

Ansam ansam nou kÃ gangnÃ !

Ã fÃy signÃ !!

Intersyndicale CFDT Ã CGTG Ã ULTEA-UGTG

Zabim le 31/03/07